

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 106 Croyances et valeurs			
Code	PAIR1B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) <u>HELHa Tournai - Salines</u> Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Elise BOUCQUEY (elise.boucquey@helha.be) David LAPIE (david.lapie@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

Acquis d'apprentissage visés

- Analyser une situation clinique du point de vue spirituel à l'aide des concepts et d'outils.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B06A Philosophie et sciences religieuses 36 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B06A	Philosophie et sciences religieuses	20
-----------	-------------------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est évaluée par une seule activité d'apprentissage

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et sciences religieuses			
Code	21_PAIR1B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Elise BOUCQUEY (elise.boucquey@helha.be) David LAPIE (david.lapie@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 106 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Évaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 106

Analyser une situation clinique du point de vue spirituel à l'aide de concepts et d'outils.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : le spirituel, le fait religieux, la religion, les sectes, l'extrémisme religieux

Histoire, dogmes et rites des grandes religions monothéistes.

Thèmes d'analyse : le corps, le temps, la mort, la souffrance, la responsabilité morale, la liberté, le bonheur, la santé, l'humilité.

Démarches d'apprentissage

Lecture de textes de références

Outils d'analyses situationnels

Mise en situations pratiques

Partage d'expériences d'invités extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

PowerPoint, Vidéos, Documentaires audiovisuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour que l'UE soit validée après délibération, l'étudiant est tenu d'avoir une maîtrise minimale de l'activité d'apprentissage.

L'épreuve intégrée d'examen écrite (20 points) est programmée lors de la 1ère période d'évaluation et questionnera :

- D'une part la matière vue dans le cours de philosophie
- D'autre part la matière vue dans le cours de religion

Si l'UE n'est pas validée après délibération, l'étudiant représente les 2 parties en 3me période d'évaluation.

Les modalités de l'examen sont identiques pour toutes les sessions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).